



Rapport annuel 2022-2023

Table des matières

Table des matières	3
Remerciements.....	5
Liste des acronymes.....	6
Un organisme qui marque et se démarque.....	7
Portrait d'Ex aequo.....	7
Ex aequo en chiffres	7
Mot du président et de la directrice générale.....	8
Mot de la porte-parole jeunesse 2022-2023	10
Mobiliser	12
Nos principales mobilisations cette année	13
Participer	16
Comités.....	16
Éducation populaire	21
Vie associative	23
Portrait d'une militante.....	25
Défendre.....	26
Ex aequo solidaire.....	27
Soutien à la militance	30
Santé et services sociaux	32
Habitation.....	35
Vie municipale.....	40
Transport.....	44
Parentalité	47
Nos priorités pour l'année 2023-2024 :	49
Jumeler et accompagner	51
Le service Oxili au quotidien	51
Bilan du service Oxili 2022-2023.....	52
En concertation	53
Communiquer	55
Nos activités de communication en chiffres	55
Faire connaître Ex aequo et ses activités	56

Faire entendre nos revendications	56
Administrer	60
Des ressources au service de la mission	60
Autofinancement et revenus particuliers	61
Un conseil d'administration déterminé et engagé!.....	62

Remerciements

Ex aequo ne pourrait accomplir sa mission sans la contribution financière de :



Centraide
du Grand Montréal

Québec 

Merci !

Liste des acronymes

- AMEIPH : Association multiethnique pour l'intégration des personnes handicapées
- AU : Accessibilité universelle
- CAPVISH : Comité d'action des personnes vivant des situations de handicap
- CA : Conseil d'administration
- CAUF : Comité accessibilité universelle du FRAPRU
- CES : Chèque emploi-service
- CIUSSS : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
- CODDPSH : Collectif d'organismes pour la défense des droits des personnes en situation de handicap
- CHSLD : Centres d'hébergement de soins de longue durée
- CLSC : Centre local de services communautaires
- CRADI : Comité régional pour l'autisme et la déficience intellectuelle
- CPE : Centres de la petite enfance
- DP : Déficience physique
- FRACA Montréal : Front régional d'action communautaire autonome de Montréal
- FRAPRU : Front d'action populaire en réaménagement urbain
- Mouvement PHAS : Mouvement des personnes handicapées pour l'accès aux services
- MSSS : ministère de la Santé et des Services sociaux
- OSBL : Organismes sans but lucratif
- ONU : Organisation des Nations unies
- OPHQ : Office des personnes handicapées du Québec
- PAD : Programme d'adaptation de domicile
- PHAQ : Programme d'habitation abordable Québec
- REM : Réseau express Montréal
- RODCD : Regroupement des organismes en défense collective des droits
- SACAIS : Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
- STM : Société de Transport de Montréal
- TROVEP : Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire



Un organisme qui marque et se démarque

Portrait d'Ex aequo

Fondé en 1980, Ex aequo est un organisme montréalais qui se consacre à la promotion et à la défense des droits des personnes ayant une déficience motrice. Nous faisons la promotion de l'accessibilité universelle comme moyen de rendre possible l'inclusion sociale.

Les différentes facettes de l'inclusion défendues par Ex aequo sont le transport, la vie municipale, la santé et les services sociaux, l'habitation, la parentalité et l'action citoyenne.

La promotion et la défense des droits chez Ex aequo se réalisent par des activités par et pour les membres qui peuvent prendre différentes formes : information, formation, sensibilisation, représentation, concertation, mobilisation et revendication.



Ex aequo en chiffres

- 142 membres
- 53,5 % sont des femmes
- 44,4% sont des hommes
- 2% sont d'un autre genre
- 5,6% ont entre 18 et 34 ans. 59,2% ont entre 35 et 64 ans. 31% ont plus de 65 ans. 4.2% anonyme.
- 78% de nos membres le sont depuis plus de 3 ans ! 45% sont membre depuis plus de 9 ans !
- 10 personnes composent l'équipe de travail

6 thématiques de défense collective des droits

Mot du président et de la directrice générale

Ex aequo veut plus que des peanuts

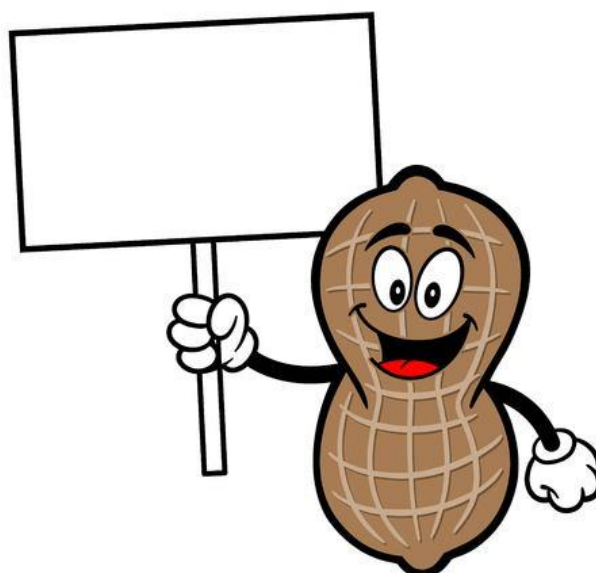
Chers membres, chères membres,

Nous traversons en ce moment une situation économique exceptionnelle, avec un taux d'inflation élevé combiné à une pénurie de main-d'œuvre historique dans la majorité des secteurs. Cette situation a pour effet d'appauvrir Ex aequo ainsi que ses travailleurs et travailleuses. L'inflation a fait augmenter le coût de la vie de plus de 10% entre le début de 2021 et la fin de 2022. Devant cette hausse vertigineuse, Ex aequo devra faire face à des défis majeurs si les subventions récurrentes ne sont pas pleinement indexées au coût de la vie chaque année.

Nous mettons beaucoup d'espoir dans le nouveau Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC) que le gouvernement du Québec a rendu public au printemps 2022. À première vue, les investissements prévus dans ce plan d'action semblent intéressants. Lorsque nous les analysons de plus près cependant, nous constatons que ceux-ci ne sont pas à la hauteur des besoins que les groupes en défense collective des droits expriment.

Ex aequo a vu sa subvention provenant du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS) majorée de 7000 \$ en 2022-2023. Suivront ensuite de minuscules augmentations entre 1000 \$ et 2000 \$ pour les années subséquentes et ce, jusqu'en 2026-2027. Ces montants ne pallient même pas l'inflation pour les années 2021 et 2022 : il faudrait plutôt une somme de 18 600 \$. Il est urgent que les subventions récurrentes que reçoit Ex aequo soient indexées aux coûts de la vie. Sinon, l'organisme continuera de s'appauvrir. Depuis la dernière année, les tarifs de location des salles montent, les repas coûtent plus chers, le loyer de nos locaux va augmenter, etc. Ex aequo comme bien d'autres organisations, a de plus en plus de difficultés à recruter et à conserver des travailleurs et travailleuses qualifiées. Notre organisme doit faire beaucoup d'efforts pour que les activités dédiées aux membres demeurent gratuites, car ces derniers font partie des groupes les plus pauvres et les plus affectés par la hausse du coût de la vie.

Depuis quelques mois, nous nous inquiétons de l'avenir de la défense collective des droits. Nous savons que les dossiers sont de plus en plus complexes. Il faut environ six mois pour qu'un ou une nouvelle employéE maîtrise ces dossiers. Quel avenir guette les



organisations? De quelles façons le milieu associatif de la défense collective pourra-t-il continuer son travail, soit d'intervenir sur la réalité que les citoyens et citoyennes vivent en lien avec les dossiers qu'il défend?

En tant qu'organisation forte et déterminée, Ex aequo va faire du bruit puis réclamer haut et fort que les subventions récurrentes soient indexées. Plus nous serons nombreux à le faire, plus nous serons entendus. Gardez l'œil ouvert et lisez nos infolettres, car nous aurons besoin de vous pour faire cette bataille. Pour reprendre des paroles de la TROVEP de Montréal « On veut plus que des peanuts ».

Bonne assemblée générale annuelle et passez un bel été.

Patrick Desjardins, Président

Marie Turcotte, Directrice générale

Mot de la porte-parole jeunesse 2022-2023

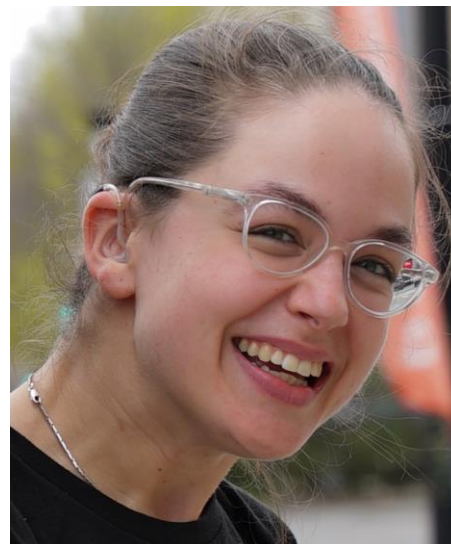
Chers membres, chères membres,

Mon rôle en tant que porte-parole jeunesse est de représenter les jeunes membres d'Ex aequo, de promouvoir la notoriété de l'organisation auprès du public et de la représenter lors d'événements et de consultations.

Au cours de l'année 2022-2023, on m'a chargée de divers mandats et tâches. Mes responsabilités en tant que représentante ont été relativement limitées, ce qui m'a amenée à m'impliquer davantage dans les activités destinées aux membres d'Ex aequo. En tant que vice-présidente du conseil d'administration, j'ai continué à assumer mes fonctions. J'ai également participé aux réunions du Comité ambassadeurs. Au sein de ce comité, nous avons finalisé le projet de dépliant et donné notre avis sur la nouvelle bannière d'Ex aequo. Nous avons aussi tenté de relancer les présentations pour faire connaître notre organisation. Mon collègue Frédéric et moi avons essayé à plusieurs reprises de contacter les groupes étudiants des universités francophones de Montréal (Université de Montréal et Université du Québec à Montréal), les CLSC et les centres de réadaptation, mais sans succès. Nous devons poursuivre ces démarches l'année prochaine.

J'ai participé à deux consultations importantes, dont celle sur la Loi canadienne sur l'accessibilité. On m'a d'ailleurs interviewée en tant que porte-parole jeunesse d'Ex aequo pour l'émission En ligne sur le sujet « handicap et numérique ». J'ai aussi suivi des ateliers sur l'éducation populaire organisés par le CPRF et Ex aequo, ainsi qu'un atelier introductif sur l'écoféminisme animé par le CPRF. J'ai rencontré un membre de l'équipe de Danse Cité pour leur présenter notre organisation.

En tant que porte-parole jeunesse, j'ai réfléchi avec Frédéric à l'implication et aux responsabilités de ce rôle, en vue de la relève. J'ai également recensé les actions réalisées depuis le début de mon mandat et identifié les tâches liées à ce poste afin d'élaborer une politique pour les besoins de recrutement chez Ex aequo, notamment en ce qui concerne la relève des militantEs.



Pour l'année 2023-2024, je souhaite continuer à m'investir dans les mandats qu'on m'a confiés:

- Création d'une politique pour le poste de porte-parole jeunesse d'Ex aequo ;
- Accroître la visibilité de notre organisation ;
- Participer à des événements et consultations en qualité de représentante ;
- Maintenir mon engagement au sein du Comité ambassadeurs d'Ex aequo.

Je reste disponible pour répondre à toutes vos questions, pour discuter ou pour vous soutenir dans votre démarche de citoyenneté active. Je vous souhaite à tous et toutes un excellent été !

Maude Massicotte, Porte-parole jeunesse

Mobiliser

La mobilisation chez Ex aequo, c'est du sérieux !

Chaque année, selon les priorités des membres et les dossiers de l'heure, Ex aequo organise ou collabore à plusieurs campagnes de mobilisation. Celles-ci sont l'essence même de notre action en défense collective des droits!

En 2022-2023, c'est la renaissance du présentiel ! Alors que les mesures sanitaires sont de moins en moins strictes, Ex aequo a pu en profiter pour se rassembler en personne.



En 2022-2023, la mobilisation chez Ex aequo s'est traduite par...

- La participation des membres d'Ex aequo à 5 événements de mobilisation organisés par des organismes alliés
-



Nos principales mobilisations cette année

Grande manifestation unitaire pour le droit au logement! Le 16 septembre 2022 au centre-ville de Québec

Cette manifestation a été organisée par le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) et le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ). Elle visait « à exiger des [candidatEs] aux élections provinciales de vraies mesures fortes et efficaces pour contrer les pires crises du logement au Québec, mettre en place un réel contrôle universel des loyers et financer un grand chantier de 50 000 logements sociaux en 5 ans »¹. Nous avons terminé la manifestation devant le parlement. Les 5 membres présentEs ont pu rencontrer d'autres militantEs pour le droit au logement tout en montrant que les personnes en situation de handicap ont aussi besoin de logements à faible coûts.

Grève mondiale pour la justice climatique, le 23 septembre 2022 au centre-ville de Montréal et partout au Québec

Cette manifestation visait à « exiger des partis politiques des solutions concrètes pour sortir rapidement des énergies fossiles et soutenir les personnes les plus



touchées par les conséquences en réinvestissant dans le filet social ». La moitié de l'équipe de travail d'Ex aequo et des ancienNEs employéEs ont participé à cette manifestation. Nous devons nous joindre à un contingent mené par la TROVEP, mais le nombre important de participantEs sur place nous a obligé à rester ensemble. Cette action a permis de renouveler l'engagement d'Ex aequo à la lutte aux changements climatiques. Cet enjeu nous touche, bien qu'il ne s'agisse pas d'un des axes principaux sur lesquels nous travaillons.



Action nationale : Engagez-vous pour le filet social -> Élections provinciales le 29 septembre au Square Viger à Montréal

Cette manifestation s'inscrivait dans un mouvement national visant à mobiliser le secteur communautaire. Il visait à demander au prochain gouvernement provincial de : « soutenir adéquatement l'action communautaire autonome par l'augmentation de son financement et le respect de son autonomie; réinvestir massivement dans les services publics et les programmes sociaux et de renflouer les coffres de l'État en instaurant une fiscalité progressive mettant à contribution les ménages et les entreprises les plus riches [...] »².

Trois travailleurSEs et un membre ont participé à cette manifestation. Nous avons pu intégrer durant cette manifestation un nouveau membre dans l'équipe tout en montrant notre soutien à l'aile régionale de la campagne Engagez-vous, le FRACA.



Inégalités et climat dérégulé, c'est assez ! : Journée de grève et manifestation à Montréal le 24 février 2023 au Centre de Commerce Mondial

Dans un esprit similaire à la manifestation du 23 septembre 2022, Ex aequo a participé à cette manifestation organisée par la TROVEP, le mouvement étudiant et ses alliés. Ceux-ci demandaient un engagement de l'État tant pour la justice sociale que climatique. Trois travailleurSES et une membre de l'équipe d'Ex aequo se sont impliqués directement dans le déroulement de l'action. Nous y avons joué plusieurs rôles : faire du repérage pour l'accessibilité du trajet, représenter la TROVEP à LCN pour expliquer l'objectif de la manifestation, distribuer des tracts aux participantEs et chanter des slogans. Cela a été une belle occasion pour l'équipe de faire une action



dérangeante avec des alliés malgré la période hivernale. Même nos amiEs du Centre communautaire Radisson étaient mobiliséEs!



Manifestation pour l'indexation des subventions des organismes de défense collective des droits le 22 mars au centre-ville de Québec

Cette manifestation organisée par le RODCD concluait une campagne visant à demander l'indexation des subventions des organismes de défense collective des droits, dont Ex aequo fait partie. Pour cette action, 7 membres de l'équipe se sont déplacés. Une partie de la représentation d'Ex aequo a pu participer à la marche, tandis que le reste de l'équipe ont participé à la fin de la manifestation devant le parlement de Québec. Cela a été une des rares actions à mobiliser presque toute l'équipe d'Ex aequo, à un bon moment pour demander un meilleur financement pour notre organisme.

Les CEP se mobilisent pour rester! Le 31 mars 2023 devant les bureaux du ministère de l'Éducation à Montréal

Cette manifestation, bien différente des autres auxquelles Ex aequo a participé, visait à lancer un message d'alerte au ministère de l'Éducation : le manque de financement rend précaire le maintien des centres d'éducation populaire de Montréal. Un de nos travailleurs était présent pour montrer la solidarité d'Ex aequo aux CEP.



Participer

La vie associative occupe une place importante chez Ex aequo

L'année 2022-2023 a été marquée par la fin des mesures sanitaires visant à combattre la COVID-19. Ainsi, l'équipe de travail et les militants d'Ex aequo ont pu se voir en personne. Malgré la levée des mesures sanitaires, il y a des militants qui préfèrent participer en visioconférence, et ce pour toutes sortes de raisons. Tandis que d'autres n'ont pas fait le virage numérique et souhaitent participer aux activités d'Ex aequo en personne. Question de favoriser la participation des militants, Ex aequo s'est doté d'un système pour faire ses rencontres en mode hybride.



En 2022-2023, la participation chez Ex aequo s'est traduite par...

- 26 rencontres des comités thématiques;
 - 7 ateliers d'éducation populaire.
-

Comités

Nos comités thématiques ont été très actifs encore une fois cette année. Pilotés par un membre de l'équipe de travail, ils ont lieu à intervalle de 4 à 6 semaines. Ces comités sont ouverts à toutes les membres intéresséEs par un dossier et qui veulent contribuer à son avancement. Les comités sont, par leur fonctionnement, des lieux de partage permettant à nos membres de communiquer leurs vécus et expériences, de collectiviser les enjeux et de les politiser. Rappelons que les membres des comités formulent les revendications, identifient les stratégies et participent à la réalisation de celles-ci.



Santé et services sociaux

Le Comité santé et services sociaux s'est réuni à six occasions en 2022-2023.

Le 27 octobre, le comité s'est réuni pour la première fois depuis l'arrivée en poste d'un nouvel agent de défense collective des droits (ADCD), Hugo Vaillancourt. L'ADCD et les membres présents ont eu l'opportunité de se présenter puis les membres, de parler de l'historique de leur militance à Ex aequo et des enjeux les plus criants.



Le 8 février, le comité s'est réuni pour parcourir une proposition de plan d'action que l'ADCD a préparée. Celle-ci vise les 3 priorités que le comité a établie: augmenter la rémunération des préposées du CES, augmenter le nombre d'heures accordées en SAD et augmenter le nombre de bains ou de douches offerts par semaine en SAD. Les cinq membres présents ont fourni leurs commentaires sur les pistes d'action soumises. Ils ont aussi suggéré différentes idées d'actions que les membres pourraient entreprendre pour établir un rapport de force avec les instances qui prennent les décisions sur ces enjeux.

Habitation



Il y a eu 6 rencontres du Comité habitation au cours de la dernière année. Lors de la rencontre du 26 juillet 2022, nous avons discuté du titre et des revendications à inclure dans le mémoire « Bâtissons dès aujourd'hui la société inclusive de demain ». Nous avons déposé ce mémoire lors des consultations publiques menées par la Communauté métropolitaine de Montréal. Plusieurs des principes et arguments que nous y défendons ont été repris dans la première « Politique métropolitaine d'habitation ». Par exemple, il y est inscrit que tous les nouveaux logements doivent être accessibles et adaptables.

Au cours de la rencontre du 3 mars dernier, nous avons discuté de 3 enjeux : notre mobilisation avec nos alliés pour sauver le programme Accès Logis; notre participation au comité de pilotage : puis des journées de réflexions pour les consultations menées par la Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges en lien avec le développement du futur quartier sur le site de Blue Bonnets. Il a été aussi question de l'avancée de notre projet de recherche et de mobilisation en faveur des logements universellement accessibles que nous réalisons en collaboration avec Société Logique. Nous avons eu une discussion sur les prochaines étapes de la campagne de mobilisation en lien avec ce projet.



Accessibilité universelle – Ville de Montréal

Il y a eu 5 rencontres du Comité Montréal accessible au cours de la dernière année et une rencontre conjointe avec le Comité transport. Au cours de la rencontre du 19 septembre dernier, nous avons discuté de nos revendications en matière d'accessibilité universelle à inclure dans le mémoire « Pour un Plan d'urbanisme et de mobilité réellement inclusif ». Ce mémoire a été déposé à l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) dans le cadre des consultations visant l'adoption d'un Plan d'urbanisme et de mobilité 2050. Nous y avons inclus 9 revendications, par exemple qu'aucun projet n'ait pour effet de rendre inaccessible des arrêts d'autobus qui l'étaient auparavant. Plusieurs propositions de modifications au texte ont été soumis lors de la consultation. Le contenu final de ce Plan devrait être dévoilé au cours de la prochaine année.



Lors de la rencontre du 15 décembre dernier, ayant réuni 8 personnes, nous avons discuté de la position à adopter concernant un projet de modification aux règlements municipaux, dans le but de faciliter la mise en accessibilité des commerces déjà construits. Nous avons invité l'architecte de la Ville, mandaté par le comité exécutif pour leur soumettre un projet de règlement, à nous présenter les modifications envisagées. Nous en avons profité pour exiger qu'il soit inclus dans le projet de règlement que tous les nouveaux commerces construits soient universellement accessibles. Cela comprendrait ceux ayant une superficie inférieure à 300 m², auxquels les normes ne s'appliquent pas actuellement.



Transport

Le Comité transport s'est réuni à 5 reprises. À la rencontre du 27 septembre 2022, les militants et militantes ont échangé sur les impacts des mesures restrictives que le transport adapté a implanté au mois d'août 2022. La discussion a aussi porté sur une stratégie d'action visant à demander à la STM d'y apporter des ajustements.

Le comité s'est également réuni le 16 février 2023. Cette rencontre a porté uniquement sur l'élaboration d'un mémoire portant sur « La traversée des rues » et ce, dans le cadre de la consultation de la Commission sur le transport et les travaux publics de la Ville de Montréal.



Parentalité

Le Comité parentalité s'est réuni à 3 reprises. La rencontre du 21 septembre avait pour but de parler de violences sexuelles et reproductives. Les parents ont pu apporter leurs témoignages auprès d'une chercheuse qui se penche sur le sujet.

Les rencontres du 25 janvier et du 20 février étaient des rencontres préparatoires pour des représentations, l'une auprès de l'adjointe gouvernementale à la Famille du ministère de la Famille et l'autre, auprès des directions adjointes en soutien à domicile et en déficience physique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. Lors de ces rencontres, les parents ont partagé leurs difficultés en lien tant avec l'accessibilité des centres de la petite-enfance (CPE) qu'avec le soutien à domicile pour l'exercice des responsabilités parentales.



Comité ambassadeurs



En 2022-2023, le Comité ambassadeur s'est rencontré à 4 reprises. La priorité du comité cette année était de terminer le nouveau dépliant. Nous avons accompli cette tâche avec brio. Le comité a donné son avis sur la nouvelle bannière de l'organisme. Ex aequo a été en mesure d'acquiescer des dossards et des fanions pour les membres. Bien que la demande initiale du comité était

de produire des chandails, il n'a pas été possible de rétablir le contact avec le sérigraphe que nous avons invité à la fête des membres en 2018 pour ce faire. De plus, il nous semblait plus utile de produire des dossards, car résisteraient mieux à l'épreuve du temps et seraient utilisables en toute saison lors de nos actions dans la rue.

Le Comité ambassadeur a également revu les lieux pour l'organisation du pique-nique et de la fête des membres. Le premier a eu lieu sur le Mont-Royal et la seconde au Centre communautaire intergénérationnel. Dans l'optique de reprendre les présentations d'Ex aequo, nous avons tenté à plusieurs reprises d'entrer en contact avec les groupes étudiants des universités francophones de Montréal (Université de Montréal et Université du Québec à Montréal) et les centres de réadaptation, mais sans succès. Les démarches devront continuer durant la prochaine année.

Des présentations ont quand même pu avoir lieu, notamment auprès de l'organisme Danse Cité. Une autre était en cours d'organisation en fin d'année avec l'organisme L'accompagnateur. Enfin, le Comité ambassadeur va continuer à travailler sur des activités qui pourront servir à faire connaître Ex aequo auprès d'autres partenaires, comme DéfPhys Sans Limite et le Centre communautaire Radisson. Pour l'année 2023-2024, ces collaborations sont prioritaires pour le Comité ambassadeur, tout comme le travail sur la suite du rôle de porte-parole jeunesse. Le Comité ambassadeur souhaite enfin distribuer dans un maximum de lieux possibles le nouveau dépliant pour faire connaître Ex aequo.

Rencontres du Comité élections

Des élections provinciales ont marqué l'année qui vient de se terminer. Pour bien coordonner les actions des comités thématiques, l'équipe d'Ex aequo a décidé de mettre en place un comité temporaire. Ce comité, formé initialement de membres de l'équipe de travail, a été complété par des militantEs d'Ex aequo plus tard dans l'année. Il s'est rencontré à 7 reprises. Ce comité a travaillé sur la production d'un cahier de revendications succinct, qui touchait aux priorités des comités et il a aussi œuvré à rencontrer des candidatEs des principaux partis. Le comité a envoyé des délégations à différents débats organisés à Montréal. Nous y avons posé des questions supplémentaires aux candidatEs et distribué notre cahier de revendications.



Rencontre thématique environnement

Avec l'importance grandissante des enjeux liés aux changements climatiques, nous avons organisé une rencontre des personnes intéressées par la thématique environnementale. Ex aequo participera dans la prochaine année aux différentes manifestations et actions organisées à Montréal par nos alliés sur ce thème.

Rencontre Comité accueil communautés ethnoculturelles

En début d'année, Ex aequo a offert un atelier sur l'accueil des communautés ethnoculturelles aux membres de l'équipe de travail en place. Il s'agit du même qui a été offert l'année précédente au conseil d'administration. Par la suite, Ex aequo s'est doté d'un plan d'action en lien avec les propositions de cet atelier. Nous mettrons celui-ci en application durant l'année à venir.



Éducation populaire

Les membres d'Ex aequo tout comme les travailleurSEs ont pu participer cette année à plusieurs ateliers d'éducation populaire, organisés par Ex aequo ou des groupes alliés. D'abord, pour l'équipe, un des événements phares a été le colloque du MÉPACQ à l'Université Laval sur l'éducation populaire



autonome qui a eu lieu au mois de novembre. Nous avons participé à divers ateliers pour devenir plus efficaces dans nos actions et les activités d'éducation populaire que nous organisons. Comme spécifié à la section Ex aequo solidaire, la TROVEP de Montréal a offert un atelier sur les actions dérangeantes, sur mesure aux besoins d'Ex aequo. Avant celui-ci, 2 ateliers en lien avec la finance personnelle ont été offerts aux membres d'Ex aequo : un en lien avec le revenu de base et un autre pour les familles. Ex aequo a aussi participé à un atelier d'une journée sur l'histoire et la spiritualité autochtones au Centre Saint-Pierre. Ces connaissances faciliteront l'accueil éventuel des membres issus des Premières Nations ou inuit. À titre de membre du CPRF, des militantEs et travailleurSEs d'Ex aequo ont aussi pu participer à un atelier introductif sur l'écoféminisme. Enfin, le Comité ambassadeur a contribué à l'élaboration d'un atelier sur le bien-être militant, puis à une projection du film Crip Camp. Cette dernière aura lieu en début d'année avec nos militantEs et des groupes alliés, dans une optique de recrutement et de partage d'expertise.

Images de l'inspirant film Crip Camp



Vie associative

Comme à l'accoutumée, la vie associative chez Ex aequo s'est concentrée autour de nos deux événements récurrents : le pique-nique et la fête des membres.

Pique-nique des membres - 28 juillet 2022

Cette année par contre, nous avons décidé d'organiser le pique-nique sur le Mont-Royal, au chalet du Lac-aux-Castors. Malgré la météo incertaine, plus de 20 membres ont participé à l'activité qui s'est tenue le 28 juillet. Le pique-nique a eu lieu à l'intérieur du chalet à cause d'orages. L'équipe a profité du moment pour présenter les revendications que nous allons porter lors des élections municipales.



Fête des membres - 28 juillet 2022

Quant à la fête des membres, cette année, nous sommes retournés au Centre communautaire intergénérationnel d'Outremont. Les membres ont été au rendez-vous, alors que plus de 40 personnes se sont jointes à nous. Serge Poulin du RUTA et son ami Fernand Boucher sont venus interpréter quelques chansons pour animer la salle. Deux chansons ont été écrites avec la collaboration de Marie pour célébrer les 5 ans de Rose-Marie et les 25 ans d'Yves chez Ex aequo.





Les causeries d'étude des dossiers

Cette année, Ex aequo a eu la chance de pouvoir tenir ses causeries annuelles d'étude de dossier en présentiel! Contrairement aux années précédentes, les restrictions sanitaires ont été levées. Nous avons pu discuter des thématiques les plus importantes et des enjeux auxquels nous tenons nos revendications!





Portrait d'une militante

Un mot d'Anne Bilodeau, une militante engagée

Pourquoi faire du bénévolat au Comité santé et services sociaux?

Ex aequo mène différents combats sous plusieurs thématiques qui m'intéressent mais la santé et les services sociaux sont au sein de mon expertise professionnelle. J'ai travaillé dans le réseau de la santé de 1976 à 2022, en soins de longue durée (préposée, infirmière ensuite bachelière, chef d'unité, coordonnatrice puis assistante à la coordination clinique en fin de carrière), donc le secteur santé et services sociaux, ça me parle!

Je fais ce bénévolat avec l'idée d'en connaître un peu plus sur la gestion de cet immense ministère et dans l'espoir de pouvoir apporter mon point de vue au comité.

Depuis une vingtaine d'années, étant donné la sclérose en plaques, je reçois des services à domicile minimaux adaptés à ma condition. Mais j'ai connu récemment certaines difficultés surtout au niveau services sociaux. (par exemple : une mise à jour d'évaluation non confirmée dans les délais entraînant des bris de services d'entretien ménager l'an dernier) J'ai dû aussi argumenter à l'époque pour faire réactiver le chèque emploi-service dans mon dossier. J'ai été 2 ans sans technicien en travail social (TTS), avec juste un numéro de poste et différentes personnes qui me retournaient mes appels.

Par ailleurs je côtoie dans mon habitation, plusieurs personnes âgées en attente de prise en charge pour du soutien à domicile. Le réseau est particulièrement bancal ces années-ci, le lien CH et CLSC (donc services à domicile) est ténu, voire inexistant parfois!

Ça prend trois mois pour ouvrir un dossier, plus souvent qu'autrement.

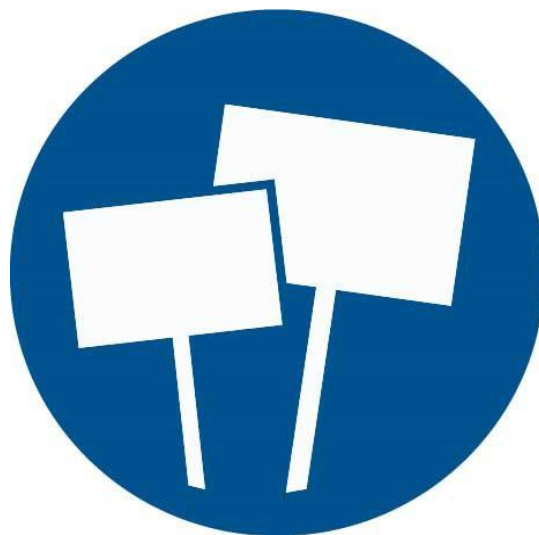
Le Comité santé et services sociaux a du pain sur la planche à différents niveaux, c'est dans ce contexte que je m'y suis intéressée. Il porte les revendications de ses membres, par exemple sur la fréquence des bains, l'assistance aux prélèvements, les cliniques médicales accessibles, l'horaire des chirurgies d'un jour et l'aide plus prompte lors de chutes sans conséquences. Le comité s'emploie à les faire progresser en s'adressant aux personnes appropriées en différents paliers du ministère de la Santé J'ai en particulier l'espoir que la refonte du CES apporte éventuellement de meilleures conditions salariales aux employéEs. qui nous sont précieuses, ce qui pourrait aider au recrutement.

Voilà mes motivations!



Défendre

Le mandat d'un organisme en défense collective des droits pour les personnes en situation de handicap est d'autant plus important lorsque l'on constate à quel point nos besoins peuvent être oubliés, voire escamotés. Bien que les personnes en situation de handicap représentent une proportion considérable de la population, nous sommes rarement pris en considération dans les prises de décisions et les projets de loi. C'est pourquoi notre mandat est important : nous devons rappeler aux instances décisionnelles notre existence afin qu'ils nous incluent dans leurs décisions. Ex aequo se rallie à certaines occasions à d'autres groupes pour mieux faire avancer ses dossiers, car seul, on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin!



La promotion et la défense collective des droits se réalisent chez Ex aequo de multiples façons, soit par l'information, la sensibilisation, la collaboration et la concertation, la mobilisation et la représentation. Nos champs d'action sont la santé et les services sociaux, l'habitation, la vie municipale, le transport, le droit à la parentalité et la participation citoyenne ! Autant de facettes essentielles à la participation pleine et entière des personnes ayant une déficience motrice dans la société.

En 2022-2023, la défense des droits chez Ex aequo s'est notamment traduite par...

- 21 rencontres avec des éluEs des différents paliers de gouvernement ou des représentants d'institutions publiques ;
 - Une participation assidue à plus de 12 instances de concertation ou regroupements ;
 - La rédaction de 5 avis ou mémoire.
-



Ex aequo solidaire

Collectif d'organismes pour la défense des droits des personnes en situation de handicap (CODDPSH) :

Le Collectif a pour mission que soit accomplie l'inclusion pleine et entière des personnes en situation de handicap au sein de la société québécoise. Actuellement, le Collectif regroupe 10 organismes du milieu associatif des personnes en situation de handicap. En plus de participer aux rencontres du CODDPSH, Ex aequo a participé au comité de coordination (COCO). Ce comité a pour but d'assurer les suivis entre les réunions et de voir à la préparation des rencontres du Collectif.



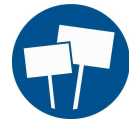
Pendant l'année 2022-2023, Ex aequo a participé à l'élaboration de la plateforme de revendications du CODDPSH, et ce dans le cadre des élections provinciales de l'automne dernier. Ex aequo s'est également impliqué dans la création d'un projet Plan d'action pour la période de 2023-2024.

Finalement, vous trouverez dans la Santé et Services sociaux la contribution d'Ex aequo au CODDPSH.

Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD) :

Le RODCD a pour mission d'œuvrer à la reconnaissance et au financement de l'ensemble des organismes en défense collective des droits et à ce titre, il agit comme interlocuteur privilégié en cette matière auprès du Secrétariat à l'action communautaire et aux initiatives sociales (SACAIS). Le RODCD est composé de trois types de membres : 1- Les organismes de base dont les activités en défense collective des droits desservent directement la population ou un groupe de personnes ciblées. Les activités de l'organisme de base couvrent un territoire local ou régional. 2- Les regroupements régionaux sont des organismes œuvrant en défense collective des droits qui se composent d'organismes de base et dont les activités couvrent une région administrative spécifique. 3- Les regroupements ou organismes nationaux qui sont des organismes œuvrant en défense collective des droits dont les membres sont des regroupements, des organismes ou des individus et couvrant une partie importante du territoire québécois.

On remarquera dans leurs nouveaux règlements généraux adoptés en juin 2022 que les organismes de base, dont fait partie l'organisme Ex aequo, sont dans une catégorie de membre à part entière comme le recommandaient les délégués des organismes œuvrant en défense collective des droits à la rencontre tenue en 2019 à Drummondville.



On a également réussi à faire inscrire des valeurs fondamentales pour Ex aequo dans les règlements généraux du RODCD que sont le respect, la tolérance, l'équité, la responsabilité et l'honnêteté.

En tant qu'administrateur, Ex aequo a pour objectif de sensibiliser les différents organismes qui composent le RODCD à la réalité, aux besoins, à l'historique et au financement de chacun des organismes qui composent les membres au RODCD. Exemple, il faut trouver une façon de répartir les sommes supplémentaires qui sont accordées par le gouvernement via le SACAIS afin de ne pas privilégier un groupe par rapport à un autre. En ce moment on base l'analyse sur des sommes minimales par palier (local, régional ou national) sans tenir compte du bassin de population rejoint, du nombre de thématiques traitées, etc. C'est une façon de faire basée sur une analyse partielle qui va créer d'autres iniquités.

Cette année le Plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC) a finalement été mis en branle. Pour nous qui œuvrons dans le secteur de la défense collective des droits les sommes accordées par le biais de ce plan furent très décevantes. Nous avons obtenu 7 000\$ supplémentaires pour 2022-2023 et pour les 4 années suivantes nous recevrons en moyenne de 1 000\$ à 2 000\$ de plus. Au moment d'écrire ces lignes aucune indexation n'est prévue. Pour notre organisme cela annonce malheureusement des difficultés financières.

Une implication active de notre organisation au sein du RODCD permet de faire valoir certains besoins particuliers de financement chez les personnes en situation de handicap. En lien avec cette réalité, dans le PAGAC, une nouvelle mesure sera instaurée pour l'année 2023-2024, soit la mesure 2.1.1 qui est de soutenir des initiatives visant à favoriser la participation et l'inclusion de toutes et de tous à la vie associative et démocratique des organismes communautaires. Est-ce que cette mesure est pour des nouveaux projets ou peut servir également aux organismes qui favorisent déjà la participation et l'inclusion de toutes et de tous? Nous nous informerons auprès du SACAIS en 2023-2024.

Finalement, à l'automne 2023 le RODCD tiendra un congrès, on y discutera entre autres des orientations et des revendications qui seront prônées par le regroupement pour les années à venir. Ex aequo y participera pour faire valoir son positionnement.



Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP) de Montréal :

« Fondée en 1979, la Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP) est issue du « mouvement populaire » et porte cet héritage à travers ses prises de positions et ses actions. L'organisation maintient une tradition de revendications ainsi qu'un parti pris pour les personnes qui vivent des injustices sociales. Elle fait partie de l'histoire du mouvement communautaire montréalais dans ses efforts de cohésion, dans ses luttes pour la reconnaissance de l'action communautaire autonome et dans les luttes pour la défense collective des droits. »¹

À la dernière AGA de la TROVEP, Ex aequo a été élu pour siéger au Coco. Nous avons participé à 5 rencontres durant la dernière année, sans compter les décisions prises à distances et activités organisées par la TROVEP.

L'année 2022-2023 à la TROVEP a été marquée par un virage en faveur de la justice climatique en lien avec la justice sociale. Le Coco a appuyé l'équipe de travail dans l'organisation d'événements portant sur ces thématiques, notamment des ateliers d'éducation populaire autonome et des actions sur le terrain, comme la manifestation du 28 février. La TROVEP et Ex aequo ont participé au colloque organisé par le MÉPACQ à l'automne 2022. Par la suite, il a été convenu que la TROVEP pourrait reprendre et développer un atelier sur les actions dérangeantes pour les militantEs et travailleurSEs d'Ex aequo ainsi que pour les autres membres de la TROVEP. Nous comptons continuer à nous impliquer sur le Coco de la TROVEP pour la prochaine année, en nous assurant que les actions organisées respectent les principes de l'accessibilité universelle et les besoins généraux des personnes en situation de handicap tout en se montrant solidaires des revendications générales portées par ce regroupement.



¹ Trovep. (2017). Trovep. <https://trovepmontreal.org/a-propos-de-la-trovep/>



Soutien à la militance

En termes de soutien à la militance, Frédéric (organisateur communautaire) et Maude ont débuté une réflexion quant à son rôle de porte-parole jeunesse et la relève quant à ce poste. Ils ont recensé les actions que la porte-parole a réalisé depuis le début de son mandat et tenté d'identifier les responsabilités liées à ce poste. Après un échange avec le conseil d'administration en fin d'année, il a été convenu que Maude et Frédéric travailleront ensemble à établir les grandes lignes du poste selon les besoins de recrutement d'Ex aequo, surtout en ce qui concerne la relève des militantEs.

Nous avons terminé l'accompagnement d'un membre d'Ex aequo auprès de la commission des droits de la personne. Nous sommes heureux et heureuses d'annoncer que notre membre a pu obtenir réparation pour les torts qu'il a vécu.

Nous avons accompagné une membre dans des démarches de retour aux études pour perfectionner ses compétences comme militante et travailleuse dans le milieu des personnes en situation de handicap. Ce processus devrait se terminer cette année avec, on l'espère, son acceptation dans un programme à l'Université. Nous lui souhaitons la meilleure des chances!



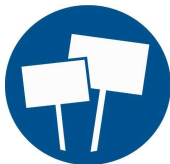
Soutien à la militance (suite)

Nous avons porté assistance à l'une de nos membres pour la rédaction d'une plainte auprès d'un comité d'usagers d'un centre hospitalier pour des manquements au respect de la vie privée de celle-ci. La situation s'est réglée rapidement et notre membre a pu recevoir des excuses de la part du personnel de la santé fautif.

2 suivis individuels différents ont eu lieu pour accompagner un parent à la recherche de ressources communautaires adaptées dans son quartier pour le soutien à l'exercice de ses rôles parentaux.

4 suivis individuels ont eu lieu pour référer des parents à des ressources ou les informer des services existants.

Concernant l'appui à des partenaires ou à des organisations, nous avons rencontré un de nos voisins de bureaux, L'Autre Montréal, pour leur donner des conseils quant à l'organisation d'événements accessibles. En effet, L'Autre Montréal a pour mission de faire connaître la culture et l'histoire de Montréal par des visites guidées, et il souhaite organiser cette année des parcours accessibles aux personnes ayant une déficience motrice.



Santé et services sociaux

Le silence qui entoure la révision du chèque emploi-service (CES) par le ministère de la Santé et des Services sociaux a plané sur presque tout 2022-2023.



Au printemps 2022, la direction du Ministère au soutien à domicile nous a signalé qu'elle avait entamé une révision du CES. Bien qu'Ex aequo et nos partenaires aient obtenu une rencontre avec la direction à ce moment, c'est le silence radio depuis. Nos demandes pour une nouvelle rencontre avec la direction sont restées lettre morte. Alors que la bonification de la rémunération des préposésEs au CES demeure une priorité identifiée par nos militantEs, le secret qui entoure cette révision plonge dans l'incertitude les personnes qui ont recours au programme.

Le soutien à domicile

Aussi, au printemps 2022, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, a déposé son « Plan pour mettre en œuvre les changements nécessaires en santé ». Bien que le gouvernement se vante dans le Plan santé d'avoir entrepris « un virage majeur vers le soutien à domicile », son discours sur le soutien à domicile (SAD) porte toujours sur les personnes âgées, au détriment des autres personnes pour qui le SAD est essentiel au maintien de leur autonomie, dont les gens avec une déficience motrice.

De plus, la Commissaire à la santé et au bien-être (CSBE) a publié en mars le premier tome de son rapport sur le SAD. Ce rapport souligne que le Québec fait piètre figure à l'échelle canadienne, se plaçant 11^e parmi les provinces et les territoires dans le montant par habitant qu'il investit en SAD et en soins communautaires. Mais encore une fois, le rapport de la CSBE associe le SAD presque exclusivement aux personnes âgées. En 2023-2024, nous devons travailler à rendre les personnes en situation de handicap incontournables dans la conversation publique sur le SAD. Puis nous devons pousser le gouvernement à faire un véritable virage vers le soutien à domicile, répondant aux besoins de chaque personne qui y a recours pour préserver leur autonomie.

En outre, la Commissaire à la santé et au bien-être (CSBE) a publié en mars le premier tome de son rapport sur le SAD. Ce rapport souligne que le Québec fait piètre figure à l'échelle canadienne, se plaçant 11^e parmi les provinces et les territoires dans le montant par habitant qu'il investit en SAD et en soins communautaires. Mais encore une fois, le rapport de la CSBE associe le SAD presque exclusivement aux personnes âgées. En 2023-2024, nous devons travailler à rendre les personnes en situation de handicap incontournables dans la conversation publique sur le SAD. Puis nous devons pousser le gouvernement à faire un véritable virage vers le soutien à domicile,



répondant aux besoins de chaque personne qui y a recours pour préserver leur autonomie.

En matière de santé et de services sociaux cette année, nos activités de défense collective des droits se sont concrétisées par :

- Participation à l'appel à contribution de la Commissaire à la santé et au bien-être dans le cadre de son mandat spécial sur le soutien à domicile (SAD);
- Promotion de l'accessibilité aux soins et de l'intervention rapide en cas de chute auprès de la table de concertation Déficience Physique (DP) des CIUSSS montréalais;
- Suivi de la maison alternative Rivière-des-Prairies pour que ses orientations garantissent l'autonomie et la dignité des personnes en situation de handicap qui y demeureront, puis planification d'un comité conjoint avec le comité Habitation sur cet enjeu et sur l'enjeu plus large des milieux de vie offrant un soutien;
- Obtention des documents des CIUSSS de l'île de Montréal sur leurs services de SAD, afin de mieux comprendre les dessous de l'organisation et de la livraison de ces services essentiels.

En concertation

- Coordination du comité SAD du Collectif des organismes de défense des droits des personnes en situation de handicap (CODDPSH).
- Intervention dans la révision du programme Chèque emploi-service de concert avec les membres du CODDPSH et d'autres organismes soutenant les personnes en situation de handicap.
- Participation au comité démocratie et au comité de coordination de la Coalition solidarité santé, pour défendre le caractère public, universel et gratuit du réseau de la santé et des services sociaux.



Nos priorités pour l'année 2023-2024

Accentuer la pression avec nos partenaires pour obtenir une révision du chèque emploi-service (CES) qui bonifie grandement la rémunération et les conditions de travail des préposés :

Les gens qui ont recours au CES ont de plus en plus de difficulté à embaucher des préposés et à les conserver. Le salaire et les conditions de travail des préposés du CES ne sont pas compétitifs avec ceux du secteur public, des agences privées et des entreprises d'économie sociale en soutien à domicile (SAD). De plus en plus de préposés vont travailler pour ces organisations plutôt que par le biais du CES, en particulier les préposés les mieux formés ou avec plus d'expérience. La gestion du CES demeure complexe pour les personnes en situation de handicap et des changements s'imposent pour simplifier cette gestion. Les préposés du CES travaillant pour plusieurs personnes subissent aussi des inconvénients, entre autres sur le plan de la fiscalité. Les documents que nous avons obtenus des CIUSSS révèlent qu'on emploie le CES pour livrer une part de plus en plus grande des services de SAD. Pour assurer la viabilité du programme, il faut rendre attrayant pour les préposés d'y travailler et en revoir la structure de fond en comble.

Ex aequo fait partie d'une coalition d'organismes qui milite pour être au cœur des décisions à prendre pour revoir le CES. Si l'impossibilité de rencontrer les décideurs du gouvernement dans ce dossier perdure, nous entamerons l'exécution d'une stratégie qui vise à bâtir un rapport de force et augmenter la pression.

Exiger du gouvernement une augmentation considérable du nombre d'heures offertes en SAD, spécifiquement pour les personnes ayant une déficience motrice :

Nos membres nomment constamment l'insuffisance des heures accordées en SAD par les CLSC. Plusieurs disent aussi subir une pression d'aller en hébergement longue durée, quand les évaluations faites par le CLSC arrivent à la conclusion qu'il faut à la personne plus d'heures de services en SAD que le CLSC est prêt à offrir. Ceci contrevient à la politique gouvernementale *Chez soi : le premier choix* sur le SAD, dont les principes fondamentaux sont de faire du domicile « toujours la première option à considérer » et de prioriser le choix des personnes.

De plus, le rapport de la Commissaire à la santé et au bien-être révèle que le nombre de personnes avec une déficience physique qui reçoit du SAD stagne, tout comme le nombre total d'heures de services qui leur est offert. Inversement, le nombre de personnes âgées qui reçoivent du SAD et le nombre total d'heures qu'elles reçoivent augmentent en flèche. La bonification des services en SAD pour les personnes âgées est certes essentielle. Cependant, l'absence de fonds et d'objectifs spécifiques pour garantir l'augmentation des services en SAD pour les personnes avec une déficience physique font de celles-ci les oubliées du supposé virage vers le soutien à domicile.



Chez Ex aequo, nous terminons notre analyse des disparités qui existent au sein du SAD. Il nous faudra exiger des fonds et des objectifs à atteindre en matière de bonification du SAD qui sont spécifiques aux personnes avec une déficience motrice. De plus, compte tenu de la pénurie de personnel parmi les préposésEs et les auxiliaires qui offrent les services en SAD, nous devons aussi talonner le gouvernement pour qu'il déploie une stratégie audacieuse pour attirer des travailleuses et travailleurs vers ces métiers et garder celles et ceux qui y œuvrent déjà.

Lancer une campagne de sensibilisation et de pression sur la nécessité d'un soin d'hygiène complète chaque jour en soutien à domicile :

En ce moment, sauf exception pour des situations particulières, le « soin d'hygiène complète » – le bain ou la douche, en jargon du système – n'est offert qu'une seule fois par semaine en SAD. Une telle situation parmi les CHSLD avait fait scandale en 2017, mais il semble qu'un tel état des choses soit encore une façon « acceptable » de traiter les personnes avec une déficience motrice qui reçoivent du SAD. Alors que la plupart des gens dans le reste de la population prennent leur bain ou leur douche chaque jour, il en va du respect de la dignité des personnes en situation de handicap de pouvoir le faire aussi. C'est sans nommer l'impact qu'une mauvaise hygiène a pour l'image de soi de la personne, puis l'embarras qui peut la retenir d'avoir une vie sociale active.

Nous devons faire l'inventaire de la fréquence des bains et des douches avec assistance d'unE préposéE dans des ressources d'hébergement de longue durée pour personnes en situation de handicap, comme les ressources intermédiaires et les foyers de groupe. De manière anecdotique, on nous dit que le soin d'hygiène complète y est offert chaque jour; nous souhaitons confirmer l'existence de cette disparité. Nos membres souhaitent entreprendre une campagne de sensibilisation à cet enjeu et ils ont proposé des idées d'actions. L'année 2023-2024 sera le moment de mettre cette campagne en branle.



Habitation

Au cours de la dernière année, de nombreuses personnes nous ont signalé des problématiques en matière de logement : impossibilité de trouver un logement répondant à ses besoins et dont le loyer est abordable, ascenseurs en panne durant plusieurs semaines, complexités des démarches et délais qui s'allongent du Programme d'adaptation de domicile (PAD)... Dans ce contexte de crise du logement, le manque de logements accessibles se révèle d'une ampleur qui augmente sans cesse et l'annonce, par la nouvelle ministre de l'Habitation, de l'abandon du programme Accès Logis, dans lequel les exigences en matière d'accessibilité et d'abordabilité venaient d'être améliorées, est inacceptable. Au cours des dernières décennies, c'est par ce programme qu'un pourcentage de logements à la fois accessibles, adaptables et réellement abordables pour les personnes à plus faibles revenus furent construits. Les exigences en matière d'accessibilité et d'adaptabilité furent revues à la baisse dans le nouveau Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ) et les logements construits grâce aux fonds publics de ce programme ne seront pas réellement abordables pour la majorité de nos membres. Nous avons milité avec nos alliés pour la sauvegarde du programme Accès Logis au cours de la dernière année et nous devons continuer.



Communauté métropolitaine de Montréal

D'une note plus positive, certaines de nos représentations ont porté fruit. Par exemple, la Communauté métropolitaine de Montréal a repris plusieurs de nos arguments et les principes que nous défendons dans la nouvelle Politique métropolitaine d'habitation. On peut y lire : « Afin de répondre aux besoins particuliers de ces personnes et de la population vieillissante, les logements existants ainsi que les nouvelles constructions doivent être adaptés selon les principes d'accessibilité universelle ». La CMM souhaite effectuer des représentations auprès des gouvernements pour renforcer les exigences en matière d'accessibilité universelle.

Également, après plus de 33 ans d'attente, le montant maximal pouvant être accordé par le Programme d'adaptation de domicile du Québec est récemment passé de 16 000 \$ à 50 000 \$. Le programme étant maintenant plus généreux dans le reste du Québec qu'à Montréal, nous continuerons nos représentations pour que soit bonifié le PAD de Montréal.

Le projet de recherche et de mobilisation pour l'accessibilité universelle en habitation que nous menons en collaboration avec Société Logique a débuté au cours de la dernière année : la partie recherche avance bien et nous avons lancé la partie mobilisation par des présentations du projet, qui furent bien accueillies, et l'envoi d'une première infolettre sur le projet. Au cours de la prochaine année, beaucoup d'énergie sera mise sur la mobilisation en lien avec ce projet, qui vise à améliorer les normes incluses dans le Code de construction et les règlements municipaux en matière d'accessibilité universelle.





En matière d'habitation cette année, nos activités de défense des droits se sont concrétisées par :

- Rédaction du mémoire « Bâtissons dès aujourd'hui la société inclusive de demain » et participation aux consultations de la Communauté métropolitaine de Montréal. Nous avons formulé plus de 15 revendications, dont l'adoption d'un règlement visant à rendre obligatoires l'accessibilité et l'adaptabilité de tous les nouveaux logements construits, la mise sur pied d'un registre des loyers incluant le niveau d'accessibilité des logements et l'abolition des montants maximaux des Programmes d'adaptation de domicile.
- Participation à 2 Rencontres avec le bureau de la défense fédérale du logement (une organisée par le FRAPRU et une autre en lien avec les problématiques spécifiques aux personnes en situation de handicap). Nous avons pu y discuter des problématiques vécues par les personnes en situation de handicap en lien avec l'accessibilité et l'abordabilité des logements.
- Participation à 2 rencontres avec Centraide en préparation de la journée « Agir ensemble pour le logement » du 15 mai prochain. Cette journée sera l'occasion de réfléchir à des solutions pour contrer la pénurie de logements réellement abordables que nous vivons actuellement.
- Formations données sur l'accessibilité universelle en Habitation aux militantEs du Ropasom, qui collaboreront à notre campagne de mobilisation au cours de la prochaine année.

En concertation :

- Participation au congrès et 4 assemblées générales du FRAPRU, des membres ont participé à plusieurs rencontres.
- Mise sur pied du Comité de pilotage du Projet en habitation avec Société Logique et animation de 3 rencontres ; 2 premières présentations du Projet eurent lieu (Action femmes et handicap et Mouvement Habitat). Notre objectif est d'influencer les décideurs au niveau provincial pour que de nouvelles normes de construction soient adoptées pour rendre obligatoire l'accessibilité et l'adaptabilité des nouveaux logements construits.
- Participation au Comité de pilotage des consultations menées par la CDC Côte-des-Neiges en vue du développement du quartier Blue Bonnets et participation à une première journée de réflexion avec une membre. Nous pouvons intervenir auprès de responsables de la Ville et de l'arrondissement pour nous assurer que le développement de ce nouveau quartier soit pensé de manière à ce qu'il soit réellement inclusif pour toutes et tous.



Nos priorités pour l'année 2023-2024

Terminer la partie « recherche » du projet avec Société Logique et réaliser la campagne de mobilisation provinciale.

Notre campagne de mobilisation du grand communautaire va s'accroître au cours de la prochaine année. Nous prévoyons la création d'un Comité de mobilisation élargi, de continuer à faire des présentations du projet auprès des différents regroupements, lancer une campagne de communication « Grand public » et nous prévoyons participer à un « Forum provincial sur l'accessibilité universelle en habitation » que prévoit organiser le CAPVISH de Québec en 2024.



Interpeller les organismes institutionnels pour élaborer des mesures d'urgence pour les PSH à risque de se retrouver sans logements (SHM, OMHM, Centre de réadaptation Lucie-Bruneau...).

Nous recevons plusieurs appels récemment de personnes en situation de handicap et de travailleuses sociales qui n'arrivent pas à trouver de solutions pour avoir un logement à la fois accessible et abordable. Nous craignons que la situation empire à mesure que le 1er juillet approche. Nous solliciterons donc une rencontre avec les différentes institutions dans le but que des mesures d'urgence soient adoptées, pour éviter que d'autres personnes en situation de handicap se retrouvent sans logement dans les prochains mois.

Continuer nos représentations auprès de la Ville, de la CMM et des gouvernements supérieurs pour que les principes adoptés se traduisent en mesures concrètes (service info-logement et guichet unique, PAD, règlements allant au-delà des normes provinciales...)

Nous continuerons nos représentations pour que les principes contenus dans les nouvelles politiques se traduisent par des mesures concrètes. Entre autres, la Communauté métropolitaine de Montréal a entamé les discussions en vue de la rédaction du prochain Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD).

Militer pour la sauvegarde et le financement d'Accès Logis

Nous continuerons à militer avec nos alliés pour la sauvegarde, l'amélioration et le financement du programme Accès Logis. L'annonce de l'abandon du programme par la nouvelle ministre de l'Habitation est dénoncée par de nombreuses instances et organisations et nous continuerons à porter la voix des PSH pour le maintien de ce programme, qui permet de loger les personnes qui en ont le plus besoin.



Vie municipale

La piétonnisation des rues, pas que du positif.

Un autre été avec des obstacles qui s'accumulent, nous empêchant de nous déplacer de façon sécuritaire et un autre hiver où le déneigement des débarcadères n'est pas suffisamment pris au sérieux par tous les arrondissements. Malgré une rencontre avec une élue et des fonctionnaires de la Ville pour discuter des enjeux concernant les Voies actives sécuritaires (VAS), les Réseaux express vélo (REV) et les rues piétonnes avec le RUTA et le CRADI, nous n'avons toujours pas obtenu de réponses satisfaisantes de la part de la Ville. La piétonnisation des rues, par exemple, a continué à empêcher le transport adapté d'immobiliser le véhicule à la porte de la destination.



Déneigement

Grâce aux démarches et aux actions que nous avons effectuées au cours des dernières années, l'Ombudsman de Montréal a ouvert une enquête concernant le déneigement, en s'attardant en particulier sur le déneigement des débarcadères pour les personnes en situation de handicap et les bateaux pavés. Nous avons eu 4 rencontres avec les conseillères juridiques de l'Ombudsman, qui ont mené des démarches auprès des arrondissements. Pour une première fois, les arrondissements ont cartographié la présence des débarcadères et transmis l'information à l'Ombudsman. Cela nous a permis de constater que la situation est très différente d'un arrondissement à l'autre ; dans certains arrondissements, il est très simple de faire une demande et il y en a beaucoup alors que dans d'autres, les démarches sont très complexes et il y a donc peu de débarcadères. Certains arrondissements ne permettent même pas de demander un débarcadère et il n'y en a donc aucun. Nous continuons de travailler pour que les démarches soient simplifiées et uniformisées et pour que tous les arrondissements appliquent enfin la résolution adoptée par la Ville en 2019, qui prévoit que les débarcadères soient déneigés en même temps que les trottoirs.



Comité de suivi du chantier en accessibilité universelle

En tant que membres du Comité de suivi du Chantier sur l'accessibilité universelle (2020 - 2024), nous avons participéEs à plusieurs rencontres du Chantier, qui vise l'adoption d'un Plan d'action sur l'accessibilité universelle allant jusqu'en 2030. Nous sommes déçuEs que, alors que le Chantier est à mi-parcours, aucune mesure concrète n'ait encore été annoncée. Nous continuerons nos représentations en vue de la création d'un Bureau de l'accessibilité universelle ayant un réel pouvoir d'agir auprès des

Services et arrondissements de la Ville. Nous travaillerons également à nous assurer que le prochain plan d'action contient des mesures ambitieuses avec des échéanciers précis.

En matière de vie municipale cette année, nos activités de défense des droits se sont concrétisées par :

- Participation aux consultations publiques de l'OCPM afin que l'accessibilité universelle soit bien positionnée dans le PUM 2025 (Journée de consultation des groupes communautaires)
- Dépôt du mémoire « Pour un Plan d'urbanisme et de mobilité réellement inclusif » (PUM 2050) – Présentation aux consultations de l'OCPM
- Participation à 3 rencontres avec un fonctionnaire de la Ville et envoi de nos recommandations en vue d'une modification des règlements municipaux pour l'accessibilité des commerces (le dépôt de projet de règlement au Comité exécutif prévu en juin est maintenant prévu pour septembre).
- Rencontre avec la Table de concertation du Plateau Mont-Royal (Consultation pour le plan de quartier à venir) afin que le plan de quartier tienne compte de l'accessibilité universelle.
- Participation au sommet citoyen de « Prenons la Ville et les quartiers » (avec 2 membres). Fidèles à nos habitudes, nous avons fait valoir l'importance que la Ville et ses quartiers soient universellement accessibles.



En concertation

- Déneigement : participation à 4 rencontres avec l'Ombudsman de la Ville de Montréal avec le RUTA et présentation/discussion à une séance du café-causerie du RUTA
- Rencontre avec Mme Mauzerolle (élue) et fonctionnaires de la Ville pour discuter des enjeux concernant le VAS/REV/rues piétonnes avec RUTA et CRADI (Pas de suivi pour le moment).
- Participation à plusieurs rencontres pour le Chantier sur l'Accessibilité universelle de la Ville de Montréal (un Plan d'action sur l'accessibilité universelle allant jusqu'en 2030 est en cours de préparation).
- Participation au Comité de pilotage pour le développement du quartier Blue Bonnets (Habitation + Vie municipale) : 1re journée de réflexion complétée, une 2e est à venir.
- Participation à la journée « Grand rendez-vous montréalais sur la solidarité, l'équité et l'inclusion » du Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS) de la Ville.

Nos priorités pour l'année 2023-2024

S'assurer que nos recommandations soient prises en comptes dans le projet de règlement qui sera présenté au comité exécutif de la Ville cet automne.

Le dépôt du projet de règlement visant à modifier les règlements municipaux concernant l'accessibilité des bâtiments municipaux par l'architecte de la Ville ayant reçu ce mandat, qui était prévu en juin, devrait avoir lieu en septembre. Des consultations publiques devraient donc avoir lieu cet automne dans le but d'adopter ce nouveau règlement. Nous travaillerons en amont en ayant des discussions avec nos alliéEs et potentiels opposantEs dans le but de maximiser les probabilités que des mesures ambitieuses s'y retrouvent et que les modifications soient adoptées. Par exemple, nous exigeons que tous les nouveaux bâtiments commerciaux, y compris ceux de 300 m² et moins, soient universellement accessibles. Si nous sommes insatisfaitEs du résultat, nous mettrons en action d'autres moyens de pression.

Pour l'adoption par le gouvernement provincial d'une loi sur l'accessibilité universelle visant à rendre tous les lieux publics universellement accessibles dans des délais précis.

Nous élaborerons une stratégie pour que le Québec se dote d'une Loi sur l'accessibilité universelle, tout comme l'Ontario, le Manitoba, la Nouvelle-Écosse et la Colombie-Britannique. Nous envisageons de solliciter l'appui d'une ou d'un députéE dans le but de déposer une pétition et un projet de loi à l'Assemblée nationale.

Transport

Le Réseau express métropolitain (REM)

Le réseau express métropolitain (REM) doit entrer en service au printemps 2023. Des représentations de la part d'Ex aequo sont nécessaires afin de s'assurer que les stations seront universellement accessibles et que l'aménagement de la place pour les personnes en fauteuil roulant dans les trains soit accessible et sécuritaire. De son côté, la STM termine la réalisation de la phase 1 des travaux visant à rendre accessibles aux personnes en fauteuil roulant les stations du métro. Pour le moment le financement de la phase 2 n'est pas assuré.



La fiabilité des rampes de bus

La fiabilité des rampes des bus du réseau régulier est un enjeu majeur pour les personnes ayant une déficience motrice. De plus, le mauvais fonctionnement des rampes peut avoir pour conséquence que la correspondance de l'utilisateur ou utilisatrice ne soit plus valide lorsqu'il ou elle arrive pour l'utiliser. Ex aequo a fait des actions auprès de la STM afin qu'elle mette en place des solutions qui assure le bon fonctionnement des rampes.

Bateau-pavé

Pour que les usagers en fauteuil roulant puissent se rendre aux arrêts de bus, les trottoirs doivent avoir à chaque extrémité un bateau-pavé fonctionnel. Pour qu'il le soit, il doit entre autres avoir un seuil de 13mm. Trop souvent, cette norme n'est pas respectée à cause de l'usure ou de l'entassement de la chaussée ou encore la détérioration du béton lors des opérations de déneigement. Ainsi, il y a une rupture dans la chaîne de déplacement des personnes en fauteuil roulant et elles ne peuvent pas se rendre à l'arrêt d'autobus.

Projet d'aménagement de la Ville de Montréal

La Ville de Montréal a apporté de nombreux changements au niveau de l'aménagement et de l'utilisation de l'espace public, ces dernières années. On a pu assister à un développement substantiel du réseau de pistes cyclables et voir apparaître davantage de rues piétonnes pendant la période estivale. Malheureusement, certains projets ne tiennent pas compte des besoins de l'ensemble des usagers de l'espace public. Ceux-ci présentent des lacunes au niveau de la sécurité des personnes en situation de handicap et occasionnent des difficultés d'accès au réseau régulier du transport en commun et d'importants défis dans la livraison du service du transport adapté.



Transport adapté

Parlant du transport adapté, l'entrée en vigueur de la Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile, combinée à la pandémie et à la pénurie de main-d'œuvre généralisée, font en sorte qu'il y a une baisse significative de chauffeurs de taxi. La diminution du nombre de chauffeurs de taxi accessible risque d'être encore plus importante, car le Programme de subventions aux véhicules collectifs accessibles accorde une subvention maximale de 20 000 \$ par véhicule. Or, le coût réel d'adaptation est de 27 000 \$. Autre changement, le coût pour l'achat d'un véhicule pouvant être accessible aux personnes en fauteuil roulant est passé de 35 000\$ à 52 000\$. Dans ce contexte, le transport adapté de la STM a mis en place en août dernier des mesures restrictives, soit l'interdiction de voyager avec un accompagnateur occasionnel et les déplacements métropolitain étaient très restreints. Ces mesures ont été levées au début de l'automne.

Certains irritants demeurent dans l'offre de service du transport adapté. Pensons au fait que l'utilisateur ou usagère doit prévoir à l'avance à quelle heure son rendez-vous avec un médecin à l'hôpital va se terminer ou encore le fait de ne pas avoir d'aide de la part du chauffeur pour manipuler les effets personnels lorsque la personne se rend à l'hôpital pour un court séjour.

En matière de transport cette année, nos activités de défense des droits se sont concrétisées par :

- Rencontre avec le président de la STM et la directrice générale par intérim sur les actions à entreprendre pour rendre les rampes des bus fiable.
- Réalisation d'une visite sur la mise en place du plan d'action de la STM visant à rendre les rampes des bus davantage fiables.
- Représentation auprès de la STM concernant l'utilisation des correspondances lorsque les rampes des bus ne se déploient pas.
- Rencontre avec des gestionnaires du transport adapté informant Ex aequo que pour les retours sur appel, il n'est pas possible faute de marque de véhicule et pour le transport des effets personnels lorsque l'utilisateur ou l'usagère se rend à l'hôpital, cela ne fait pas parti de l'offre de service.
- Élaboration et dépôt d'un mémoire sur « La traversée des rues » à la Commission sur le transport et les travaux publics de la Ville de Montréal

En concertation

- Participation aux discussions à la Table de concertation sur l'accessibilité universelle du transport en commun de l'île de Montréal sur l'impact pour les personnes en situation de handicap des mesures restrictives au transport mises en place au transport adapté. Ex aequo a fait valoir l'importance d'informer le conseil



d'administration de l'impact de telles mesures et d'éviter de les appliquer dans le futur.

- Visite au nom de la Table de concertation sur l'accessibilité universelle du transport en commun de l'île de Montréal de la station du REM de Brossard et du train. Dans le train, l'aménagement de la place pour les personnes en fauteuil roulant n'assure pas la sécurité de la personne. De nombreuses représentations ont été faites par Ex aequo au nom de la Table ce qui a permis d'identifier une solution. Concernant, la Station REM a des lacunes en matière d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Des représentations du milieu associatif sont nécessaires.
- Participation à l'élaboration à la Table de concertation sur l'accessibilité universelle du transport en commun de l'île de Montréal d'une stratégie visant à rencontrer la ministre des transports et de la mobilité durable pour discuter avec des enjeux au transport adapté et du financement de la mise en accessibilité du métro.



Nos priorités pour l'année 2023-2024

Prendre connaissance du rapport de la Commission sur le transport et les travaux publics de la Ville de Montréal et réagir au besoin.

Réclamer à la Ville de Montréal un programme d'entretien des bateaux-pavés.

Assurer un suivi concernant la mise en place du plan d'action visant à augmenter la fiabilité des rampes des bus de la STM et l'utilisation des correspondances lorsque le temps requis pour s'en prévaloir n'est pas respecté par les usagers ou usagères à cause du non-fonctionnement des rampes.



Organiser une activité visant à sensibiliser la Ville à l'importance d'interpeller la STM lorsqu'elle réalise des projets d'aménagement qui ont un impact dans l'offre de service de la STM.

Poursuivre notre participation à la Table de concertation sur l'accessibilité universelle du transport en commun de l'île de Montréal.



Parentalité

Les parents en situation de handicap vivent des difficultés face au manque d'accessibilité, aux préjugés et aux services non adaptés à leurs besoins. Le manque d'accès au soutien à domicile pour l'exercice des responsabilités parentales, les obstacles liés au transport adapté pour les parents de jeunes enfants, la faible littérature s'attardant aux besoins et aux réalités des parents en situation de handicap font partie des défis rencontrés et les difficultés pour trouver un CPE accessible



architecturalement. Au moment d'écrire ces lignes, le gouvernement du Québec effectue la refonte du guichet unique d'accès aux services de garde, actuellement connu sous le nom de la Place 0-5. Il s'agit d'un moment important pour faire reconnaître les besoins et les réalités des parents en situation de handicap qui souhaitent avoir accès à un CPE.

En matière de parentalité cette année, nos activités de défense des droits se sont concrétisées par :

- Mise en place d'un projet de recherche avec le milieu universitaire visant à recenser les barrières et les facilitateurs des parents en situation de handicap qui utilisent le transport en commun adapté avec un enfant âgé entre 0-5 ans afin de développer une bonne compréhension des besoins des parents en situation de handicap;
- Création d'un parcours interactif afin d'informer et de sensibiliser les intervenantEs d'organismes communautaires du secteur famille aux réalités et des obstacles vécus par les parents en situation de handicap dans le cadre de l'événement « EngagéEs pour les familles isolées » de Concertation Montréal;
- Rencontre avec l'adjointe gouvernementale à la famille dans le cadre de la refonte du guichet unique d'accès aux services de garde afin de sensibiliser le Ministère de la Famille aux enjeux d'accessibilité architecturale aux CPE et aux services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE) que vivent les parents en situation de handicap;
- Rencontres avec les directions adjointes en déficience physique et en soutien à domicile du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal afin de les sensibiliser au besoin de soutien à domicile pour l'exercice des responsabilités parentales.
- Réalisation de 6 activités de représentations (Tables rondes, création de parcours interactif, présentation dans une classe de sexologie) qui ont permis de faire connaître les réalités des parents en situation de handicap à plus de 150 intervenantEs. Dans la dernière année, le nombre de partenaires communautaires, institutionnels et universitaires a nettement augmenté, passant de 9 à 26.



En concertation

- Participation à la recherche « Parentalité À Part entière » financée par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) et le Réseau provincial de recherche en adaptation réadaptation (REPAR) et organisation d'un webinaire pour diffuser les résultats afin d'avoir une bonne compréhension des besoins des parents en situation de handicap. Un total de 94 personnes a assisté à l'événement ;
- Participation à un comité de patientes-partenaires avec le CHUM visant à sensibiliser le personnel médical aux réalités des grossesses des personnes en situation de handicap et de positionner les patientEs en termes d'expertEs de leurs réalités, contribuant à donner accès aux parents en situation de handicap à des mesures les soutenant dans leur rôle parental. La trajectoire de services a été adaptée. Nous apportons des informations sur les politiques gouvernementales, partageons les pratiques d'organismes communautaires existants et effectuons des suggestions quant à l'accessibilité universelle;
- Création de la Table de concertation provinciale Parentalité et handicap rassemblant des organismes communautaires travaillant avec des parents en situation de handicap afin de formuler des revendications et de faire des représentations collectives. Pour l'année 2023-2024, les membres de la Table de concertation travailleront principalement sur l'enjeu des signalements au Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) effectués sous le seul motif que le parent est en situation de handicap.

Nos priorités pour l'année 2023-2024 :

Poursuivre nos revendications liées au Soutien à domicile pour l'exercice des responsabilités parentales,

À l'heure actuelle, nos rencontres avec le Ministère de la Santé et des services sociaux et avec le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal ont eu pour résultat de faire connaître les problématiques que vivent les parents en situation de handicap en lien avec le manque de soutien à domicile pour l'exercice des responsabilités parentales. Dans l'année à venir, dans le but de donner accès aux parents en situation de handicap à des mesures les soutenant dans leur rôle parental, nous multiplierons nos rencontres en collaboration avec les différents CIUSSS de l'Île de Montréal afin de travailler sur des services de soutien à domicile pouvant répondre aux besoins des parents en situation de handicap.

Poursuivre nos revendications liées à l'accès des CPE pour les parents en situation de handicap.

Les enjeux d'accessibilité des CPE et des SGEE pour les parents en situation de handicap sont également au cœur de nos préoccupations. Nous poursuivrons nos activités de représentations auprès des instances décisionnelles afin que le guichet



unique d'accès au service de garde réponde davantage aux besoins des parents en situation de handicap, notamment afin que les lieux de garde accessibles architecturalement soient facilement identifiables et que les nouvelles constructions de CPE soient accessibles.

Sensibiliser les organismes communautaires du secteur Familles aux réalités des parents en situation de handicap et développer un service de référence.

Plusieurs organismes communautaires destinés aux familles n'ont pas une offre de service adaptée aux besoins des parents en situation de handicap, ce qui prive plusieurs familles de la possibilité de participer et de s'impliquer socialement. Nous développerons une présentation afin de sensibiliser les organismes aux réalités des parents en situation de handicap et nous les accompagnerons dans la mise en œuvre de solutions visant à faciliter l'accès aux parents en situation de handicap à leurs services.

Interpeller les Centres de services scolaires de l'Île de Montréal afin de les sensibiliser au manque d'accessibilité des écoles primaires et secondaires pour les parents en situation de handicap.

Bien que nous poursuivions nos activités de représentation pour des CPE accessibles, avec la croissance des enfants vient l'entrée à l'école : là aussi, des défis d'accessibilité sont notés. Les parents d'enfants du primaire et du secondaire qui souhaitent s'impliquer dans la vie scolaire de leurs enfants se butent souvent à des lieux inaccessibles. Les parents en situation de handicap n'ont parfois pas l'occasion de voir les lieux d'apprentissages et d'évolution de leurs enfants. En ce sens, nous rencontrerons les instances publiques afin de les sensibiliser à cet enjeu et travaillerons à ce que les structures tiennent compte des besoins des parents en situation de handicap.





Jumeler et accompagner

Le service Oxili au quotidien

Le service Oxili offre du jumelage entre les préposés à domiciles inscritEs sur la liste de référence et les personnes ayant besoin de soutien à domicile qui souhaitent gérer elles-mêmes leurs services par le biais de l'allocation directe Chèque emploi-service (CES). Ces personnes, aussi appelées

autogestionnaires, sont des adultes en situation de handicap, des familles avec enfant ayant des

limitations et des personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement résidant sur l'île de Montréal. Ces autogestionnaires prennent le rôle d'employeur et ont donc la responsabilité de trouver la personne qui leur offrira les services, d'organiser les tâches, de déterminer quand elles les recevront et de respecter les heures allouées selon le plan d'intervention du CLSC. Ce service est offert en français et en anglais.

Également, Oxili a le mandat d'aider, de soutenir et d'outiller les autogestionnaires dans leur rôle d'employeur. Les personnes préposées à domicile sont quant à elles soutenues au niveau de leur intégration en milieu de travail et au niveau de l'appropriation des connaissances de leurs droits.

Les étapes d'un jumelage réussi

Pour pouvoir profiter du service de jumelage, les coordinatrices du service procèdent à l'ouverture du dossier en créant un profil pour l'autogestionnaire dans la base de données. Ce profil contient : ses informations personnelles et ses besoins. Une requête de jumelage est ensuite effectuée et les résultats sont envoyés à l'autogestionnaire avec les outils de gestion et documents informatifs concernant le CES. Lorsqu'il est difficile de trouver l'aide recherchée parmi le bassin de personnes proposées présélectionnées, le service Oxili accompagne et propose des alternatives à l'autogestionnaire pour une recherche plus pointue.





Processus de sélection

Le processus de sélection des personnes préposées à domicile comprend plusieurs étapes:

- Une entrevue pour évaluer la candidature;
- Le regroupement des pièces justificatives (diplômes et attestations liés à l'emploi et une carte d'identité avec photo);
- La vérification des antécédents judiciaires et des références professionnelles;
- L'admission ou rejet de la candidature selon l'analyse du dossier et;
- L'ajout du profil de la candidature, si admission, dans la plateforme numérique.

Bilan du service Oxili 2022-2023

Post Covid-19

Les effets de la pandémie se font encore ressentir : celle-ci a laissé ses traces et elles sont difficilement réversibles. En effet, depuis trois ans, le Service Oxili éprouve une difficulté particulière à recruter et à garder des préposés qualifiés. D'un côté, les exigences sont de plus en plus grandes envers les préposées et d'un autre côté, l'écart des conditions de travail entre les préposés du CES et les préposés du réseau public de la santé et des services sociaux s'agrandit. Ce dernier offre un salaire horaire d'au moins 8\$ de plus, en y ajoutant de meilleurs avantages sociaux et plus d'heures de travail.

Malgré les conditions de travail des préposés dans le réseau public, plusieurs postes ne sont pas comblés, alors, imaginez le service Oxili! Pourtant, Oxili a multiplié ses efforts en recrutement. L'équipe Oxili s'est abonnée auprès d'un service de recrutement en ligne pour l'aider dans ses efforts, permettant ainsi la réception de plusieurs nouvelles candidatures. Pour traiter toutes les candidatures reçues, une journée par mois a été dédiée à des entrevues en présence, données par les deux responsables du service. Plusieurs entrevues en ligne ont aussi été effectuées tout au long de l'année. En moyenne, nous devons organiser près de 10 entrevues pour retenir unE ou deux préposés fiables et compétents.

En raison de la croissance continue et des éléments mentionnés précédemment, nous avons réalisé qu'il était impératif d'augmenter les effectifs du service afin de préserver la qualité du service d'Oxili au quotidien. Ainsi, une demande de soutien financier additionnel et récurrent a été présentée au CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal en février 2022. Advenant une réponse positive à notre demande, il y aura l'embauche d'une troisième coordinatrice ou coordinateur mandatée entre autres à développer et mettre en œuvre une stratégie de recrutement et de rétention de préposés à notre liste de référence.



Le service Oxili au quotidien c'est : • 837 autogestionnaires dont 115 nouveaux et nouvelles en 2022-2023;

- 111 préposéEs actifs et actives ainsi que temporairement inactifs et inactives;
 - 2 coordonnatrices œuvrant à temps plein pour soutenir les autogestionnaires et les préposées. À noter qu'une seule coordonnatrice était disponible d'avril à septembre 2022 dû à un remplacement de ressources humaines et aux vacances estivales.
-

En concertation

Avec les organismes communautaires

Oxili a été sollicité à plusieurs reprises pour faire des présentations en visioconférence pour divers organismes pouvant être intéressé par son offre de service.

L'Accompagnateur: organisme outillant les parents et proches de personnes en situation de handicap. Deux présentations ont été données durant l'année.

1. D'abord, le Guide des travailleuses et travailleurs et le Guide des autogestionnaire du Chèque emploi-service ont été présentés le 25 mai 2022 auprès de parents et proches de personnes en situation de handicap de partout au Québec. Cette présentation s'est faite avec Marie-Hélène Verville, étudiante à la maîtrise en relation industrielles et ressources humaines (voir le rapport annuel 2021-2022 pour plus d'information).
2. Ensuite, la deuxième présentation a été axée sur le service Oxili pour les parents ayant des enfants en situation de handicap, le 15 novembre 2022.

Haydoun: service de soutien à la famille dont les proches aidants et proches aidantes

Un atelier divisé en deux parties, en visioconférence, a été animés avec la participation des intervenantes de cet organisme:

1. La première partie traitait du Chèque emploi-service, le 9 juin 2022
2. La seconde partie portait sur l'offre de service d'Oxili, le 16 juin 2022

Fondation Émergence: organisme à but non lucratif qui lutte contre l'homophobie et la transphobie

Le 15 septembre 2022, Oxili a présenté ses services auprès des membres de cette Fondation.



CAPVISH: organisme contribuant activement à défendre les droits et intérêts des personnes vivant avec une incapacité motrice à Québec.

Le 24 novembre 2022, le service Oxili a rencontré virtuellement l'équipe BRAD (la Banque de préposéEs de l'organisme). Il y a eu des échanges sur les façons de faire et, plus particulièrement, sur l'utilisation et le paramétrage de la plateforme numérique de jumelage. Ces sujets ont été abordés puisque BRAD s'est doté d'une base de données semblable à celle d'Oxili.

Avec les CLSC

Bien qu'Oxili collabore avec les établissements de santé et de services sociaux depuis longtemps, cette collaboration a pris de l'envergure cette année. En effet, Oxili a fait des présentations de son service aux CLSC de l'île de Montréal afin d'améliorer la fluidité du processus.

Ces présentations ont permis une consolidation des liens entre le service et intervenantEs du CLSC. Par exemple, lorsqu'unE intervenantE pivot connaît déjà le fonctionnement du service Oxili, l'autogestionnaire sait déjà qu'il doit avoir en main son nombre d'heures allouées au Chèque emploi-service et le minimum d'heures consécutives par bloc de service, lorsqu'il ou elle contacte Oxili. Cela facilite énormément le traitement de la demande de jumelage.

Au cours de la dernière année, sept présentations s'adressant au personnel du soutien à domicile ont été effectuées:

1. au CLSC Mercier-Est - Anjou (le 19 mai 2022)
2. au CLSC de l'Est de l'île de Montréal (le 2 juin 2022)
3. au CLSC Métro (le matin du 14 juillet 2022)
4. au CLSC Métro (l'après-midi du 14 juillet 2022)
5. au CLSC Montréal-Nord (le 20 octobre 2022)
6. au CLSC de la Petite-Patrie/Villeray (le 23 novembre 2022)
7. au CLSC Côte-Des-Neiges (le 9 février 2023)



Communiquer

Pour un organisme qui se consacre à la promotion et à la défense des droits, la circulation et la vulgarisation de l'information sont cruciales, tant à l'interne qu'à l'externe. Nos outils de communication servent non seulement à bien coordonner les actions mises en place par les militants et militantes et les employéEs, mais aussi à faire connaître nos revendications au grand public et aux instances gouvernementales. Il est également nécessaire de mettre en place des outils qui sauront faire en sorte d'attirer de nouveaux et de nouvelles membres, dans le but d'agrandir la communauté d'Ex aequo.



Nos activités de communication en chiffres

- Une communauté Facebook de **2255** abonnés
- **19** infolettres ;
- **2** apparitions dans les journaux, **2** apparitions à la télévision et **1** à la radio ;
- **4** communiqués





Faire connaître Ex aequo et ses activités

Nos communications à l'intention des membres

Cette année, nous avons rendu notre infolettre accessible au public en ajoutant un formulaire d'inscription automatisé sur notre site web permettant de s'y inscrire. Auparavant, notre infolettre n'était réservée qu'à nos membres. Le but de cette démarche était de se donner un outil supplémentaire de mobilisation grand public autour des enjeux que nous défendons chez Ex aequo. Nous avons également entrepris d'imprimer cette infolettre et de l'envoyer par la poste aux membres qui n'ont pas d'adresse courriel. Nous nous assurons ainsi que tous et chacun auront été rejoint.

Outre l'infolettre, le moyen le plus prisé chez Ex aequo pour mobiliser nos membres est le téléphone. Rien de mieux qu'un appel personnalisé de notre agente de mobilisation pour les inciter à participer à nos activités de défense collective des droits !

- Nos **19** infolettres ont obtenu un taux de lecture moyen de **52,46%**;
- notre groupe Facebook privé dédié aux membres compte plus de **60** membres.

Un bon moyen de faire connaître Ex aequo est aussi dans sa représentation à l'extérieur. C'est pour cette raison que plus de 1000 dépliants au design fraîchement repensé ont été produits et distribués aux moments opportuns.

Faire entendre nos revendications

Notre travail pour l'inclusion sociale signifie aussi de porter la voix des membres dans l'espace public. Pour ce faire, les réseaux sociaux et les interventions médiatiques demeurent nos outils d'interventions privilégiés. Nous utilisons les réseaux sociaux afin de pouvoir avoir une plus grande visibilité et de partager nos bons coups.



Ex aequo sur les réseaux sociaux

L'organisme utilise en priorité Facebook et Twitter pour faire connaître ses revendications, ainsi qu'Instagram, pour mettre en valeur nos membres en action. C'est sur Facebook que nous rejoignons plus facilement nos membres, nos organismes alliés, ainsi que d'autres sympathisants à la cause. Nous y offrons du contenu relatif à l'actualité, à nos revendications et à nos prises de position. Nous utilisons aussi Facebook pour informer nos abonnéEs de la tenue d'une action de mobilisation, pour transmettre de l'information qui se veut utile dans le quotidien des personnes en situation de handicap et pour entretenir des liens avec nos organismes alliés. Il ne faut pas oublier que nos alliés et nos membres ont le potentiel de relayer nos informations, un service que nous leur rendons également.

Sur Twitter, il est surtout question d'actualité politique. Nous interpellons à l'occasion les éluEs pour faire connaître nos revendications, ainsi que les partis d'opposition et les journalistes afin de trouver appui à nos positions.

Notre page Instagram, quant à elle, sert moins à des fins de mobilisation qu'à recueillir nos photos d'événements dans le but de mettre nos membres à l'avant-scène. Nous y partageons également des témoignages, donnant la parole à nos membres.

Nous possédons finalement une chaîne Youtube, qui permet de publier des vidéos que nous mettons par la suite en ligne sur notre site internet ou dans nos infolettres.



Facebook

Voici les 5 publications ayant suscité le plus de réactions :

1. Le 25 janvier 2023, Ex aequo en avait assez des débarcadères non déneigés. Publication qui montre en image le débarcadère de notre directrice générale. Cette publication a suscité 93 réactions, 33 commentaires et 23 partages.

[Voir la publication](#)

2. Le 30 mai 2022, dans le cadre de l'installation de 12 rampes d'accès sur la rue Sainte-Catherine, dans le Village, permettant aux personnes ayant une limitation, mais aussi aux familles avec poussette, d'accéder plus facilement aux terrasses. Cette publication a suscité 83 réactions, 11 commentaires et 10 partages.

[Voir la publication](#)

3. Le 19 juillet 2022, la station de métro Mont-Royal est devenue accessible! Ex aequo partagea la nouvelle sur Facebook. Cette publication a suscité 118 réactions, 17 commentaires et 19 partages.

[Voir la publication](#)

4. Le 1^{er} décembre 2022, Ex aequo tenait la fête des membres! Elle fut un réel succès en personne tant que sur Facebook. Cette publication a suscité 74 réactions, 9 commentaires et 8 partages.

[Voir la publication](#)

5. Le 14 septembre 2022, Ex aequo partageait la nouvelle d'un nouveau parc inclusif aménagé dans le quartier de Saint-Michel, offrant un espace de jeu accueillant et accessible pour les enfants en situation de handicap. Cette publication a suscité 52 réactions, 1 commentaire et 11 partages.

[Voir la publication](#)

Twitter

Notre compte Twitter sert principalement à alimenter nos relations médiatiques. Notre Twitter compte plus de **1203** abonnés. Ils sont en majorité des journalistes, des politiciens et politiciennes, des militants et militantes, ainsi que quelques groupes alliés. C'est une plateforme d'exception pour partager nos revendications et interpeller les éluEs concernant celles-ci. Notre contenu s'adresse également aux journalistes, qui ont l'opportunité de reprendre ces revendications et nous contacter pour une entrevue. Nous sommes aussi mentionnés à quelques occasions par des groupes alliés dans leurs publications, nous invitant à réagir à certains événements d'actualité.





Ex aequo dans les médias

Nos communiqués de presse et nos lettres ouvertes

En 2022-2023, nous avons publié [4 communiqués de presse](#). Ceux-ci visaient à réagir à l'actualité politique et à faire l'annonce du lancement de notre plateforme de revendications dans le cadre des élections provinciales à l'automne 2022.

Nos communiqués de presse sont envoyés à l'ensemble des membres de l'organisme, à des groupes alliés et à une liste de diffusion médiatique. Ils figurent également dans une section de notre site internet et sont publiés sur nos réseaux sociaux. Il nous arrive également de diffuser des communiqués sur Cision, mais nous réservons l'utilisation de cet outil à l'information traitant d'un sujet d'actualité qui crée un débat important dans la société et qui a un grand potentiel d'être repris par plusieurs médias.

Nous avons eu l'occasion de cosigner une lettre ouverte en tant que membre du Collectif d'organismes en défense des droits pour les personnes en situation de handicap (CODDPSH). Nous avons aussi eu l'occasion de participer à l'élaboration d'une lettre d'appui au document de revendications « Le chèque emploi-service a des lacunes : Proposition de solutions ».

Nos interventions médiatiques

La liste complète de nos interventions médiatiques peut être consultée [dans une section réservée à cet effet](#) sur notre site Internet. Nous avons été cités à **5** occasions par des journalistes, que ce soit dans la presse écrite, à la télévision ou à la radio. Il était notamment question de santé, de logement, d'accessibilité universelle et aussi de parentalité. Pour chaque problématique jumelée à nos dossiers, nous faisons des démarches auprès des journalistes dans le but d'obtenir une couverture médiatique. Une liste de contact est alimentée et retravaillée chaque année.

Depuis plusieurs années, Ex aequo mène aussi un combat pour un déneigement efficace des débarcadères. Cette polémique s'est méritée une intervention médiatique de Martin Lalonde, agent de la défense collective des droits chez Ex aequo. Radio-Canada effectua un reportage sur la situation dans lequel Martin parut.



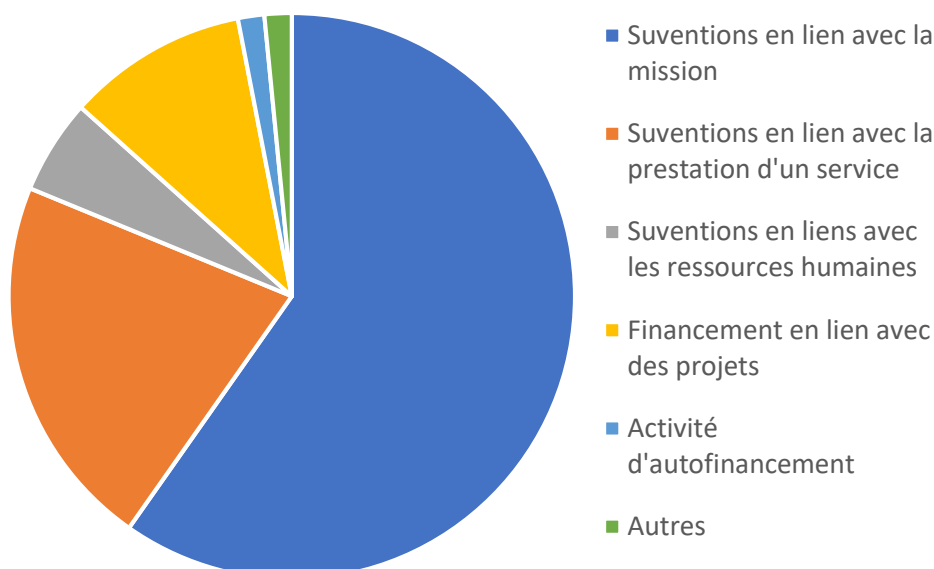
Administrer

Sachant que l'avancement dans les dossiers de défense collective des droits ne pourrait se concrétiser sans l'apport financier et humain. La capacité à maintenir une saine gestion et une gouvernance efficace est primordiale pour la pérennité de l'organisation.



Des ressources au service de la mission

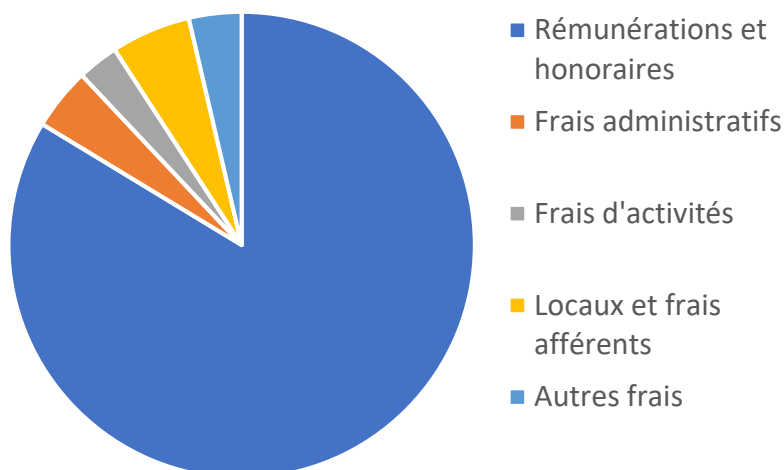
Répartition des revenus



Subventions en lien avec la mission	362 472 \$
Subventions en lien avec la prestation d'un service	130 258 \$
Subventions en lien avec les ressources humaines	32 783 \$
Financement en lien avec des projets	62 597 \$
Activité d'autofinancement	9 136 \$
Autres	9 411 \$
Total :	606 657\$



Répartition des dépenses :



Rémunérations et honoraires	472 970 \$
Frais administratifs	24 346 \$
Frais d'activités	16 091 \$
Locaux et frais afférents	31 212 \$
Autres frais	20 610 \$
Total :	565 229 \$

Autofinancement et revenus particuliers

Pour l'année 2022-2023, nous sommes satisfaits des sommes récoltées via notre activité d'autofinancement. Grâce à la générosité de nos donateurs nous avons amassé 9 136 \$ comparativement à 9 900 \$ l'année dernière donc un peu moins que l'année précédente. Pour expliquer cette situation, nous pouvons noter que plusieurs de nos donateurs sont des ministres et/ou des députéEs et qu'à l'automne 2022 nous avons vécu une élection provinciale ce qui ensemble a chamboulé notre campagne. Bien que nous ayons obtenu moins de dons des instances politiques, plus de dons de donateurs privés ont été récoltés.



Pour faire suite au Plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC), le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS) pour l'année 2022-2023 nous a versé une somme supplémentaires récurrente de 7 000 \$, somme qui est nettement insuffisante compte tenu des besoins de l'organisme.

L'appui financier de la Fondation Mirella & Lino Saputo pour documenter, participer aux travaux du milieu de la recherche, sensibiliser les intervenants, interpeler différentes organisations sur les difficultés et les enjeux qui touchent le dossier de la parentalité chez les personnes en situation de handicap se poursuit. Pour la phase 1 d'une durée de 2 ans et demi, 150 000 \$ sera versé à Ex aequo pour mener à bien la phase 1 de ce projet, une première tranche de 75 000 \$ a été reçue. Après l'évaluation de la phase 1 la Fondation a démontré une ouverture pour poursuivre ce projet en mettant en œuvre une phase 2 à ce projet.

Un deuxième projet a démarré cette année, en collaboration avec l'organisme Société Logique. Ce projet vise à amener les décideurs et décideuses dans le domaine de l'habitation à mettre en place des politiques, des programmes et des mesures menant à la création de logements universellement accessibles. Ce projet intitulé « Mobilisation citoyenne pour des logements universellement accessibles » implique pour Ex aequo de mobiliser les organismes communautaires des milieux des familles, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ainsi que de l'habitation à l'importance de prendre en compte l'accessibilité universelle. Le budget total pour mener à bien ce mandat est de 42 250 \$, une première tranche de 19 060 \$ a été reçue et cette année, 5 111 \$ ont été dépensés.

Un conseil d'administration déterminé et engagé!

En 2022-2023, il y a eu 11 séances du conseil d'administration. Comme à chaque année, il a fait un travail remarquable. L'an 2022-2023 a été marqué par le grand retour de l'équipe de travail et des militants et militantes dans les locaux d'Ex aequo. Dans le but de favoriser la participation du plus grand nombre de membres, nos activités ont eu lieu en format hybride et nous croyons que celui-ci va demeurer. Nous avons donc aménagé la salle de réunion d'équipement permettant la tenue de rencontres hybrides. Nous nous sommes dotés de la téléphonie IP afin que les employéEs en télétravail puissent recevoir automatiquement les appels entrants chez Ex aequo. Puis, une demande de soutien financier a été déposée au Fond de relance des services communautaires. Elle porte sur l'acquisition d'équipements qui faciliteront la participation des membres de l'équipe de travail aux rencontres en visioconférence.

Le conseil a doté l'organisation de nouveaux outils d'encadrement sur le fonctionnement des rencontres des comités de membres, en santé et sécurité au travail et l'approche et l'accueil des personnes issues des communautés ethnoculturelles. Dans une perspective d'amélioration continue, les administrateurs et les administratrices et les membres de l'équipe de travail ont suivi trois formations. La première a porté sur l'Éducation populaire autonome, la deuxième sur comment prendre une décision collectivement et la troisième sur comment préparer une rencontre avec une personne



élue. Finalement, les administrateurs et les administratrices ont convenu des demandes et des offres patronales pour l'exercice de négociation de la convention collective, dont l'échéance est le 31 mars 2023. Au 28 mars dernier, le comité de négociation s'est réuni à 2 reprises. Ces rencontres se sont déroulées dans un esprit de collaboration et d'ouverture. Nous croyons être en mesure de signer la nouvelle convention dans les prochaines semaines.

Voici quelques-unes des décisions importantes prises par le conseil cette année :

- adoption des demandes et offres patronales (cahier de négociation de la convention collective);
- adoption d'un plan d'action en santé et sécurité au travail;
- adoption d'un plan d'action visant à être plus attractif et accueillant auprès des personnes issues des communautés ethnoculturelles;
- adoption de règles de fonctionnement pour les rencontres des comités de membres;
- convenir d'organiser une activité visant à favoriser la cohésion entre les membres du conseil d'administration et de l'équipe de travail.

Priorités pour l'année 2023-2024 :

- Convenir de la nouvelle convention collective
- Faire des pressions pour que les subventions récurrentes soient indexées annuellement au coût de la vie



POUR UNE ÉGALITÉ SANS DÉTOUR

